

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 5 juin 2018 à 20h00. Sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers Messieurs Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre et Michel Morin.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absence motivée : Madame Édith Lamoureux.

- 1. OUVERTURE : 20 h 05**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2017**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MAI 2018**
- 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
 - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 5. LOISIRS ET CULTURE**
 - a) Autorisation d'une dépense pour le spectacle de Noël : 1 000.\$ plus taxes
 - b) Autorisation d'une dépense pour la fête d'été : 500.00\$
 - c) Demande de salle gratuite du Centre communautaire pour le Bal des finissants de 6^e année
 - d) Autorisation d'une dépense pour la réparation du jeu dans le parc : 1 100.\$ plus taxes
- 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
 - a) Arpentage du terrain de la caserne
 - b) Achat de 4 casques de pompiers : 1 140.\$ plus taxes
 - c) Vente de 22 cylindres d'air à Sécurité Maska
- 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
 - a) Projet de sensibilisation des bandes riveraines par l'OBVBM
 - b) Demande de nettoyage du cours d'eau Ewing branches 9, 11 et 12
- 8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
 - a) Octroi de contrat pour les travaux d'une partie du rang Ste-Marie
 - b) Demande d'aide financière pour les travaux du rang Ste-Marie
 - c) Partage des coûts pour le support de l'ingénieur pour l'usine des eaux usées
 - d) Arpentage et plan d'implantation pour les trottoirs de la rue Principale
- 9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
 - a) Avis public de la vente des biens publics du 19 mai 2018 : 558.00\$
 - b) Renouvellement de l'assurance-collective
 - c) Rapport du maire sur les faits saillants 2017 et adoption du rapport financier 2017
 - d) Inscription des élus au Congrès FQM 2018
- 10. VARIA**
- 11. COURRIER**
- 12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**
- 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20 H 55**

1. OUVERTURE À 20H05

M. Martin Thibert maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-06-088 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. ADOPTÉE.

2.1 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Mme Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le *Rapport financier au 31 décembre 2017* tel que prévu à l'article 176.1 du Code municipal.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} MAI 2018

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} mai 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-089 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2018 tel que présenté. ADOPTÉE.

4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

LOISIRS ET CULTURE

C1800168	Purolator, transport du lance balle	8.06\$
C1800169	Librairie Moderne, livres de bibliothèque	440.05\$
C1800170	Productions Chose Bine, dépôt pour spectacle de Noël	229.95\$

PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

C1800171	Régie d'incendie Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide, service TPI	1 149.53\$
C1800172	Groupe GFE, vérification annuelle des extincteurs	362.98\$
C1800173	Alain Héту, entente pour cellulaire	70.82\$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun fournisseur à payer.

HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

C1800174	L'Homme et fils, paillis de cèdre, robinet, batteries, terre et semence	837.75\$
C1800175	Claude et François Phénix et fils, électricité pour rideau diviseur	1 207.24\$
C1800176	André Méthé transport, pierre pour le sentier du parc	465.52\$
C1800177	COOP des Montérégiennes, insecticide pour terrains municipaux	17.21\$
C1800178	J.L.M. inc., nettoyage des rues	270.19\$
C1800179	Fabrique de Saint-Sébastien, arrosage mauvais herbes et fleurs	700.00\$
C1800180	Réal Huot inc., matériel pour aqueduc	637.50\$

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

C1800181	Papeterie Cowansville, caisses de papiers	113.33\$
C1800182	Monty Sylvestre, services juridiques d'avril 2018	115.48\$
C1800183	Groupe Sécurité Alarma, inspection des systèmes d'alarmes	977.03\$

Pour un total de : 7 602.64\$

2018-06-090 Il est proposé par M. Jean-Charles Fournier, appuyé par M. Francis Lamarre, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 7 602.64\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.

Dépenses incompressibles – Règlement 413

Salaire des élus	Juin 2018	3 011.25\$
Salaire des employés (admin., voirie et parc)	Mai 2018	7 973.33\$
Salaire des pompiers	Avril 2018	1 172.28\$

C1800155	Super Soir Venise, essence pour équipement d'incendie	60.00\$
C1800156	Groupe Environex, analyses d'eau – avril 2018	61.52\$
C1800157	L'Homme et fils inc., frais de poste et timbres	297.33\$
C1800158	Ministre des Finances, service de la Sûreté du Québec, vers. 1 / 2	74 736.00\$
C1800159	Revenu Québec, retenue sur salaire	401.16\$
C1800160	Garage Yves St-Laurent, essence du camion de voirie	95.00\$
C1800161	Financière Manuvie, assur. Collective – Juin 2018	1 414.32\$
C1800162	Gestim inc., serv. Inspection municipale – Mai 2018	3 215.40\$
C1800163	Oxymax inc., location des réservoirs de soudure	306.99\$
C1800164	Revenu Canada, retenue sur salaire	323.27\$

L1800041	Solution Burotic 360, location du photocopieur 3 mois	510.49\$
L1800042	Hydro-Québec, électricité des lumières de rues	653.61\$
L1800043	Hydro-Québec, électricité du garage municipal et pavillon des loisirs	718.16\$
L1800044	Hydro-Québec, électricité de la PM-1	406.58\$
L1800045	Receveur général du Canada, DAS d'avril 2018	1 529.77\$
L1800046	Ministère du Revenu du Québec, DAS d'avril 2018	3 963.59\$
L1800047	Desjardins services des cartes, collation formation FQM, café, Barre lumière du camion de voirie, panneaux pour heures d'ouverture, Frais annuel de la carte, Soc. Alzheimer-marche du maire	257.23\$
L1800048	MRC Haut-Richelieu, matières résiduelles – Juin 2018	4 878.00\$
L1800049	Hydro-Québec, électricité du Centre communautaire	772.13\$

Pour un total de : 106 757.41\$

Dépenses autorisées par résolution

C1800153	Samuel Duval, Tee-Ball et balles de baseball (2018-05-071)	113.81\$
C1800154	Josée Rochette, Lance balle (2018-05-071) montant redéposé au compte	450.00\$
C1800165	L.Homme et fils, poubelles du parc (2018-05-077)	217.01\$
C1800166	Tenaquip ltée, produits annuels d'entretien (2018-04-055)	1 232.04\$
C1800167	Terrassement Bourgeois, tonte des pelouses vers. 1/3	2 567.77\$

Pour un total de : 4 580.63\$

5. LOISIRS ET CULTURE

A) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LE SPECTACLE DE NOËL

2018-06-091 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 000.\$ plus taxes soit autorisée pour le spectacle de magicien de Noël du 2 décembre 2018. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA FÊTE D'ÉTÉ

2018-06-092 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 500.\$ soit autorisée pour la fête d'été du 14 juillet 2018. ADOPTÉE.

C) DEMANDE DE SALLE GRATUITE POUR LE BAL DES FINISSANTS DE 6^e ANNÉE.

2018-06-093 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la salle du Centre communautaire soit offerte gratuitement pour le Bal des finissants de 6^e année de l'école Capitaine-Luc-Fortin, Pavillon Saint-Joseph de Saint-Sébastien et Pavillon Henryville de Henryville. ADOPTÉE.

D) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR LA RÉPARATION D'UN JEU DANS LE PARC

2018-06-094 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 100.\$ plus taxes soit autorisée pour la réparation d'un jeu dans le parc, plus précisément, le câble pour grimper et la toile d'araignée en câble d'acier. ADOPTÉE.

6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

A) ARPENTAGE DU TERRAIN DE LA CASERNE

2018-06-095 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de demander à la firme Denicourt arpenteurs, de faire le relevé du terrain de la caserne, lot 4 776 565, et d'obtenir un certificat de localisation. ADOPTÉE.

B) AUTORISATION D'UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE 4 CASQUES DE POMPIERS

2018-06-096 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une dépense au montant de 1 140.\$ plus taxes soit autorisée pour l'achat de 4 casques de pompiers. ADOPTÉE.

C) VENTE DE 22 CYLINDRES D'AIR À SÉCURITÉ MASKA

2018-06-097 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les 22 cylindres d'air de marque Scott du service des incendies, soient vendus à la compagnie Sécurité Maska au montant de 75.\$ chacun. ADOPTÉE.

7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

A) PROJET DE SENSIBILISATION DES BANDES RIVERAINES PAR L'OBVBM

CONSIDÉRANT QU'une campagne de sensibilisation et de caractérisation sera effectuée par l'Organisme du bassin versant de la Baie Missisquoi (OBVBM) et que dans le cadre de cette campagne de sensibilisation, un agent de bande riveraine circulera le long des cours d'eau de la municipalité pour dresser le portrait de l'état des bandes riveraines sur le territoire;

CONSIDÉRANT QUE l'OBVBM va déposer un rapport sur l'état des bandes riveraines à l'automne 2018 et que les données de ce rapport seront confidentielles;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera réalisé aux frais de l'OBVBM en vue de soutenir la municipalité dans l'application des règlements sur la bande riveraine du bassin versant de la Baie Missisquoi;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-098 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à la majorité des conseillers présents,

QUE le conseil autorise l'Organisme du bassin versant de la Baie Missisquoi (OBVBM) à débiter le projet de sensibilisation et de caractérisation des bandes riveraines et ce, sans frais pour la municipalité;

QUE la municipalité s'engage à acheminer aux propriétaires, des avis de demande de conformité selon les recommandations du rapport qui sera déposé à l'automne 2018 par l'OBVBM. **ADOPTÉE.**

B) DEMANDE DE NETTOYAGE DU COURS D'EAU EWING, BRANCHES 9, 11 ET 12

2018-06-099 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE demande soit faite auprès de la MRC du Haut-Richelieu afin que des travaux de nettoyage et d'entretien soient effectués dans le cours d'eau Ewing, branches 9, 11 et 12;

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Sébastien avise la MRC du Haut-Richelieu de son intention de procéder à la répartition des frais encourus selon la superficie contributive des terrains situés sur le territoire de la municipalité et à cet effet, demande à la MRC de produire un projet de répartition avec une marge de plus ou moins 10% d'erreur, à titre indicatif seulement, sans obligation de la part de la municipalité de maintenir ce mode de répartition;

QUE le projet de répartition demandé soit utilisé uniquement à titre indicatif dans le cadre de la réunion des intéressés. **ADOPTÉE.**

8. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

A) OCTROI DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DU RANG STE-MARIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en novembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie local (PAVL) volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE 4 soumissionnaires ont déposé leur soumission à la date et l'heure prévue;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture et l'analyse des soumissions, le résultat fut celui-ci;

Construction Bau Val inc.	687 785.88\$ (taxes incluses)
Pavage Maska inc.	708 848.14\$ (taxes incluses)
Construction DJL inc.	720 752.29\$ (taxes incluses)
Sintra inc.	861 588.90\$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions par la firme CIMA+ afin de valider la conformité et que les exigences au devis sont rencontrées;

CONSIDÉRANT la particularité de l'enrobé bitumineux demandée pour ce projet et aussi afin de s'assurer d'une performance à long terme des travaux, les soumissionnaires devaient rencontrer plusieurs conditions strictes, lesquelles étaient énumérées à l'article 4, section E des clauses administratives particulières, et ce, afin d'assurer la conformité de leur soumission;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+ a visité les différents projets des soumissionnaires et a remis à la municipalité un rapport desdits projets soumis;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-100 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat pour les travaux du rang Ste-Marie, segments 3-2, 3-3, 3-4 et 3-5 soit octroyé à la compagnie Pavage Maska inc. au montant de sa soumission datée du 14 décembre 2017 et tel que décrit aux plans et devis, conditionnel à l'obtention de l'aide financière du Ministère des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec. **ADOPTÉE.**

B) DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES TRAVAUX DU RANG STE-MARIE

PROJET RIRL2015-077

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'interventions pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-101 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de Saint-Sébastien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. **ADOPTÉE.**

PROJET RIRL2017-612

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie local (PAVL);

CONSIDÉRANT QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'interventions pour lequel la MRC du Haut-Richelieu a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

CONSIDÉRANT QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Sébastien choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-102 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de Saint-Sébastien autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. **ADOPTÉE.**

C) PARTAGE DES COÛTS POUR LE SUPPORT DE L'INGÉNIEUR POUR L'USINE DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Henryville a fait appel à la firme d'ingénieur *Les Consultants SM inc.* pour du support technique concernant l'échantillonnage à la station d'épuration des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la facture s'élève à un montant de 863.00\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Henryville a fait la demande au conseil de Saint-Sébastien pour le partage en part égale de la facture;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-103 Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Morin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter d'en payer la moitié dès réception d'une facture de la municipalité d'Henryville. **ADOPTÉE.**

D) ARPENTAGE ET PLAN D'IMPLANTATION POUR LES TROTTOIRS DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite effectuer des travaux de voirie dans le cadre du programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

CONDIDÉRANT QUE la municipalité désire ajouter un trottoir sur la rue Principale du côté sud, à partir de la rue Forget jusqu'à l'église pour assurer la sécurité des piétons;

CONSIDÉRANT QUE l'arpentage de la zone et qu'un plan d'implantation est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-104 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'un mandat soit donné à la firme Denicourt arpenteur, pour l'arpentage et le plan d'implantation. **ADOPTÉE.**

9. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) AVIS PUBLIC DE LA VENTE DES BIENS MUNICIPAUX DU 19 MAI 2018

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Manon Donais, donne avis public que lors de la vente des biens municipaux qui eut lieu le 19 mai 2018, le montant total de la vente est de 558.00\$.

B) RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE-COLLECTIVE

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA inc. a déposé son rapport de renouvellement face aux conditions financières du régime d'assurance collective de la Municipalité de Saint-Sébastien;

CONSIDÉRANT QUE le Groupe Financier AGA inc. confirme dans son rapport que les conditions financières proposées par l'assureur (Financière Manuvie), pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, sont inchangées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pris connaissance des conditions de renouvellement du contrat d'assurance collective des employés de la Municipalité de Saint-Sébastien et qu'ils jugent opportun de les accepter;

EN CONSÉQUENCE :

2018-06-105 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement présentées par Financière Manuvie concernant l'assurance collective des employés de la Municipalité de Saint-Sébastien pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019. **ADOPTÉE.**

C) RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS 2017

Le maire, M. Martin Thibert, dépose un communiqué et mentionne les faits saillants du rapport financier au 31 décembre 2017.

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

2018-06-106 Considérant les dispositions contenues à l'article 176.2.2 du Code municipal, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le Conseil municipal adopte le rapport financier consolidé audité de la municipalité pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2017. **ADOPTÉE.**

D) INSCRIPTION DES ÉLUS AU CONTRÈS DE LA FQM 2018

2018-06-107 Il est proposé par M. Mark Handschin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'inscription de trois (3) élus soit effectuée pour le congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui aura lieu du 20 au 22 septembre 2018;

QUE les frais de déplacement et de repas leurs soient remboursés sur présentation de pièces justificatives. ADOPTÉE.

10. VARIA

Aucun dossier n'est ajouté.

11. COURRIER

- **Lettre de remerciement aux membres du conseil municipal, à la directrice générale et à l'adjointe-administrative de la part de M. Marcel Duval pour l'attention porté à son égard dans le cadre de la remise de la *Médaille du Gouverneur* pour son implication dans la communauté.**

12. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Le maire invite les gens de l'assistance à poser leurs questions.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-06-108 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h55. ADOPTÉE.

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière